

Dulia et latria chez Hugues de Saint-Victor

Note critique*

De l'antiquité jusqu'au Moyen Âge, les écrivains païens et chrétiens ont utilisé le mot *pietas* selon trois acceptions principales: le culte envers Dieu, le culte envers la patrie et les parents, la commisération vis-à-vis de ceux qui tombent dans la pauvreté ou la maladie¹. Au cours du temps, on a essayé plusieurs fois de distinguer avec des mots différents les diverses significations du concept, et en particulier d'exprimer le sentiment de l'homme envers Dieu avec des termes qui ne créassent pas de confusion: pour désigner le sixième don de l'Esprit Saint² dans la tradition chrétienne, outre *pietas*, on a utilisé une série de synonymes comme *religio*, *sanctitas* et, dans le latin le plus tardif et haut-médiéval, *spiritualitas*. Ces termes ne furent pas employés toujours de la même façon ni avec la même acception³; d'où les tentatives différentes, surtout pendant le Moyen Âge, de 'normaliser' leur usage. Dans la *Summa theologiae* IIa-IIae, q. 101, a. 3, par exemple, Thomas d'Aquin distingue la *pietas*, comme la vertu *quae exhibet cultum parentibus et patriae*, de la *religio*, c'est-à-dire le culte envers Dieu, auquel parfois est donné par analogie ce même nom de *pietas*, en ce que *per excellentiam 'pietas' cultus Dei nominatur, sicut et Deus excellenter dicitur 'pater noster'*. Hugues de Saint-Victor aussi semble s'être préoccupé de ce problème terminologique, en recourant toutefois à une autre solution.

En 1963, Roger Baron a publié un texte inédit, retrouvé dans un manuscrit composite, qui contient, parmi d'autres textes, des œuvres de Prudence, Bède, Ambroise et Macrobe⁴. Il s'agit du ms. Bruxelles, Bibl. Royale Albert I^{er}, 10038-53 (VDG 978), en parchemin, du XIII^e siècle⁵. Les ff. 39v-49r contiennent la *Scala celi magistri Hugonis*.

* J'adresse mes vifs remerciements à Isabella Lazzarini, qui a lu ce travail avec attention et sollicitude, et au Prof. François Dolbeau, qui a bien voulu l'accueillir dans la revue ALMA.

¹ Cf. *Novum Glossarium Mediae Latinitatis*, fasc. *Phacoides-Pingo*, Bruxelles, 2003, col. 148-154, sub v^o *pietas*.

² Sur les sept dons de l'Esprit Saint, voir *Vet. Test., Is.* 11, 2-3 (mais dans la tradition hébraïque les dons étaient six: le sixième don de l'εὐσέβεια fut introduit dans la version des Septante et traduit en latin par le terme *pietas*).

³ Lucrèce, par exemple, utilise *religio* dans le sens de δεισιδαιμονία, et Cicéron comme synonyme de *pietas* pour indiquer le culte envers la divinité.

⁴ R. BARON, *Étude sur Hugues de Saint-Victor*, Angers, 1963, p. 219-244.

⁵ Cf. J. VAN DEN GHEYN et alii, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, II, Bruxelles, 1902, p. 50-52.

L'œuvre n'est pas mentionnée dans l'*Indiculum* du ms. Oxford, Merton College, 49⁶, mais l'attribution à Hugues de Saint-Victor est probable⁷.

Dans la section dédiée aux *tres piscine (una diaboli, alia mundi, tertia dei)* et en particulier aux *septem putei*, c'est-à-dire aux sept dons de l'Esprit Saint, Hugues de Saint-Victor affirme :

pietas duplex est: prima dicitur latria, [secunda] delensis; latria pertinet ad Deicultum, delensis ad proximi obsequium.

R. Baron, p. 231, édite ainsi ce passage: toutefois, ces lignes ne correspondent – comme j'ai pu vérifier personnellement – que partiellement au texte transmis par le manuscrit (f. 42v). L'intégration de *secunda* est due en réalité à une faute de lecture de Baron: l'adjectif est présent, mais se trouve après *delensis*. Le texte est donc le suivant: *prima dicitur latria delensis secunda*⁸. Mais le mot *delensis*, jamais attesté ailleurs, présente beaucoup de problèmes au regard de sa forme et de sa signification: s'agit-il d'un adjectif qui dérive de *deleo*? Et quel est son sens dans ce contexte? Baron n'a formulé aucune explication du passage.

L'unique effort d'interprétation dont on dispose, est dû à Aimé Solignac⁹: celui-ci suppose que le terme pourrait être une mauvaise lecture du grec δέλεσις. Pourtant, bien que le verbe ἐλεεῶ soit acceptable dans ce contexte, l'explication est erronée: la forme ἐλεσις n'est pas attestée ailleurs (selon l'aveu du même spécialiste) et est totalement dépourvue de sens. Solignac a reconstruit ce terme hypothétique uniquement pour justifier l'erreur paléographique. Seulement, la *pietas delensis*, dotée d'une explication apparemment satisfaisante, est prête pour une diffusion plus ample.

Dans la rédaction des lexiques et des encyclopédies, la composition de chaque article se réduit parfois, au moins en partie, à un travail de compilation de nombreuses notices, tirées de sources différentes et dont un contrôle direct est le plus souvent impossible: la diffusion de telles œuvres est souvent très vaste, et le risque qu'elles transmettent des erreurs est plutôt élevé. C'est ainsi que l'adjectif *delensis* a trouvé place jusque dans l'in-

⁶ Éd. J. DE GHELLINCK, «La table des matières de la première édition des œuvres de Hugues de Saint-Victor», *Recherches de science religieuse*, 1 (1910), p. 270-289, 385-396.

⁷ Sur les indices en faveur de l'attribution (par exemple, les rapports de la *Scala celi* avec le *De contemplatione et eius speciebus*), cf. R. BARON, *Étude sur Hugues de Saint-Victor*, p. 221-224. Cf. aussi la précieuse liste d'éditions et manuscrits d'Hugues de Saint-Victor rédigée par R. GOY, *Die Überlieferung der Werke Hugos von St. Viktor*, Stuttgart, 1976 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 14), p. 481 (il n'y a pas de mise à jour sur la *Scala celi* dans les additions au livre de GOY par R. KURZ, «Zur handschriftlichen Überlieferung der Werke H.s v. St. V. Ergänzungen zu Goys Handschriften-verzeichnissen», dans *Zeitschrift für Bayerische Landesgeschichte*, 42 [1979], p. 69-482). Pour les résultats présents de la critique d'authenticité de l'œuvre hugonien, on pourra voir P. SICARD, *Hugues de Saint-Victor et son École*, Turnhout, 1991, p. 276 (la *Scala celi* figure parmi les œuvres d'attribution douteuse).

⁸ L'édition de R. BARON, en plusieurs points, contient méprises et imprécisions: toujours à la p. 231, *qui diabolo famulatur ... suggestionibus adversis cedit*, le manuscrit n'a pas *adversis* mais le correct *adversarii*; et aussi au début (p. 225, f. 39v), quand Hugues parle des quinze marches de l'escalier, le *septimus contemptus mundis* est évidemment *contemptus mundi*, pendant que pour le treizième, la graphie du manuscrit n'est pas *spiritualis devotio* mais *spiritalis devotio*.

⁹ A. SOLIGNAC, *Piété. II. Au moyen âge*, dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, Paris, fasc. LXXX-LXXXII, 1985, p. 1718.

fluent *Lexikon des Mittelalters*: dans l'entrée *Pietas*, par M. GERWING (VI, München-Zürich, 1993, p. 2141), on dit que Hugues de Saint-Victor distingue une *pietas latria* d'une *delensis*.

La bonne solution n'est pas d'expliquer *delensis* mais de le corriger, en éliminant définitivement de nos textes cette *vox nihili*.

En grec classique, il existe un mot, δουλεία (ou δουλία), qui signifie 'esclavage' et c'est un synonyme de λατρεία, qui a le sens aussi de 'culte', 'adoration'¹⁰. Chez les auteurs chrétiens, cependant, δουλεία assume aussi un sens religieux, c'est-à-dire un «service to men contrasted with λατρεία of God»¹¹. Augustin atteste le mot dans la *quaest. hept. II (in Ex.)* 94 (CCSL 33, 117), où il écrit: *Hic graecus δουλεύσης habet, non λατρεύσης. Unde intellegitur quia et δουλεία debetur deo tanquam domino, λατρεία vero non nisi deo tanquam deo*¹². Pendant le Moyen Âge, les deux mots entrent dans le lexique latin¹³. Bède dans la *Lucae evangelium expositio (in Luc. 4, 8 = CCSL 120, 96)* affirme que (*in Graeca lingua*) '*servitus*' duobus modis ac diversa significatione solet appellari: dicitur enim λατρεία, dicitur et δουλεία, sed δουλεία intellegitur servitus communis ..., λατρεία autem vocatur servitus illa quae soli divinitatis cultui debita ... est¹⁴. À l'époque d'Hugues de Saint-Victor, important est le témoignage du *Concilium Remense* de 1148 (col. 732 Mansi Concil. 21): *non illa dico adoratione que latria est que soli creatori debetur, sed illa que dulia dignior est*. Et par la suite, saint Thomas aussi écrira dans la *Summa IIa-IIae*, q. 103, a. 3 que *dulia est honor et servitus debita creaturae, sed latria est honor et servitus debita soli deo*¹⁵.

À ce point, il me semble plutôt évident que *delensis* chez Hugues de Saint-Victor doit être corrigé en *dulensis* ou, mieux, *duleusis*: il s'agit en substance d'une faute banale du copiste, qui a écrit un mot incorrect et inexistant, mais avec une racine verbale latine certaine qui lui était plus familier que la racine grecque. Si l'on nourrit encore quelques doutes, non pas sur l'explication du terme, mais plutôt au sujet de la possibilité d'attribuer la faute à Hugues de Saint-Victor lui-même, et en conséquence d'accepter *delensis* comme 'création d'auteur' (quoique engendrée par des fondements erronés), il faut rappeler avant tout que le mot *dulia* n'est pas seulement grec mais que, au XII^e siècle, il appartient aussi au lexique latin, bien que son usage soit limité au champ sémantique

¹⁰ Cf., par exemple, Plat. *apol.* 23c; *Phaedr.* 244e. Cf. aussi J. H. H. SCHMIDT, *Synonimik der griechischen Sprache*, IV, Leipzig, 1886, p. 137-138.

¹¹ G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, 1961, p. 384.

¹² Cf. *civ. Dei* 10, 1, 2: *λατρεία vero secundum consuetudinem ... aut semper, aut tam frequenter ut pene semper, ea dicitur servitus quae pertinet ad colendum deum; contra Faustum* 20, 21 (CSEL 25.1, 562): *at illo cultu, quae graece λατρεία dicitur, latine uno verbo dici non potest, cum sit quaedam proprie divinitati debita servitus, nec colimus, nec colendum docemus, nisi unum deum; trin.* 1, 6, 13 (CCSL 50, 43): *non eo modo quo iubemur per caritatem servire invicem, quod est graece δουλεύειν, sed eo modo quo tantum deo servitur, quod est graece λατρεύειν*.

¹³ Cf. CGL V 287, 55 *Dolia servitus hominum* (sur *latria* et *latreusis* cf. IV 105, 17 et 19; V 306, 48); Johannes Balbi, *Catholicon*, s.v. *Dulia, servitus quae exhibenda est homini, sicut latria est servitus quae debetur Deo* (Vat. Lat. 1474, XIII^e siècle). Cf. aussi C. DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, III, Niort, 1884, p. 214.

¹⁴ Autres exemples dans le *Dictionary of Medieval Latin from British Sources*, III, London, 1986, p. 735, s.v. *dulia*.

¹⁵ Chez saint Thomas, la *latria* en relation à la *pietas* est en *III Sent.* 9, 1, 1-3 (sur la différence entre *latria* et *dulia* cf. 9, 2, 1).

tique religieux. Un écrivain – peu importe qu’il s’agisse d’Hugues de Saint-Victor ou d’un autre –, engagé dans des dissertations théologiques savantes, aurait pu difficilement ignorer un terme utilisé par Augustin. En outre – et cela devrait éliminer toute incertitude – *dulensis* n’est pas un *hapax*. Il est attesté selon cette forme ou selon la forme plus grecque *duleusis*¹⁶: cf. le lexique de Papias (ed. Mediolani, 1476) s.v. *Dulia et Duleusis*: *Servitus est quae et Deo, quantum oportet, et hominibus reddenda est*. Dans les *Derivationes* d’Osbern de Gloucester, nous lisons la fausse étymologie suivante: *Duo due duo, unde hic duleusis idest servitus caritativa que fit inter duas* (D XXI 2)¹⁷. À la fin du XII^e siècle, Uguccone de Pise écrit: *Dulos, idest servus, unde hec dulia -e, idest servitus que est exhibenda homini, sicut latría est servitus que debetur deo* (D 91, 1), et puis, en reprenant aussi l’étymologie d’Osbern, *Duo ... Inde hec duleusis, idest caritativa servitus que fit inter duos, vel derivatur a dulia quod est servitus* (D 44, 22)¹⁸. En outre, dans le *Lexicon Latinitatis Nederlandicae Medii Aevi*, III, Leiden, 1986, p. 1616 s.v. *duleusis et dulensis*, il se trouve une citation du *Vocabularius copiosus et singularis unus ex diversis diligentissime theutonicatus*, Lovanii, Joh. de Westfalia, ca. 1480 s.v. *Dulensis dicitur caritativa servitus que scilicet fit inter duos et dicitur a duo*.

En conclusion, la correction rend le sens exact du passage de Hugues de Saint-Victor et permet surtout de récupérer un autre témoignage de *duleusis* (ou *dulensis*).

Salvatore MONDA
Università degli studi del Molise

¹⁶ *Dulensis* n’est qu’une forme avec suffixation adjectivale latine créée (par méprise paléographique *u > n*) à partir de *duleusis* (δοῦλευσις).

¹⁷ Cf. Osberno, *Derivazioni*, dir. F. BERTINI - V. USSANI jr., cur. P. BUSDRAGHI, M. CHIABÒ, A. DESSI FULGHERI, P. GATTI, R. MAZZACANE, L. ROBERTI, I-II, Spoleto, 1996, p. 198 (voir aussi d 187 à la p. 206).

¹⁸ Cf. Uguccone, *Derivazioni*, cur. E. CECCHINI - G. ARBIZZONI - S. LANCIOTTI - G. NONNI - M. G. SASSI - A. TONTINI, Firenze, 2004, p. 351 et 316.